



Cadre réservé aux service des Affaires Scolaires	
Ecole d'affectation	
Niveau	

DOSSIER INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025

(à remettre au service Affaires Scolaires sous 24H)

Dossier n° :

Nom et prénom de l'enfant :

Déposé au service des Guichets Uniques le :

Instruit par :

Liste des documents à fournir

1° Inscription scolaire

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance (photocopies du livret de famille)
- Photocopie des justificatifs de domicile des parents (contrat de bail signé, quittance de loyer, facture EDF)

En cas d'hébergement : attestation d'hébergement, photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile

En cas d'emménagement à venir : promesse de vente signée de moins de trois mois, à confirmer par la suite,

- Carnet de santé (photocopies des vaccins)
- Certificat de radiation scolaire à fournir dès la fin de l'année scolaire (si l'enfant était déjà scolarisé)
- En cas de divorce, l'ordonnance du juge précisant la garde de l'enfant et l'autorité parentale, s'il y a lieu, la dérogation dont bénéficie l'enfant

En cas de séparation, une attestation signée des 2 parents précisant les modalités de garde et la personne prenant en charge les frais des activités périscolaires (accueils périscolaires, restauration).

Accord écrit du parent n'ayant pas la garde acceptant la scolarisation de l'enfant à L'Haÿ-Les-Roses.

- Fiche de renseignements préinscription scolaire

2° Demande de dérogation

- Dossier de dérogation, rempli et signé par la famille
- Justificatif de dépôt du dossier d'inscription/dérogation de la commune concernée (cas n°1 et cas n°3)
- Toute pièce justificative particulière qui peut justifier et appuyer la demande
- Attestation sur l'honneur de la personne qui a la garde de l'enfant ou de la personne qui l'accompagne et va le chercher à l'école.
- Pièce justificative du domicile de cette personne.
- Courrier accusé réception du dépôt de dossier de demande de dérogation.

